

Référence
environnement
la revue de l'environnement et de la sécurité des filières agricoles

n° 4

présentent

LE CAHIER DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE

La parole à...

La qualification se met en ordre de marche à l'île de la Réunion

"Sur l'île de la Réunion, un réseau Farre existe depuis juin 2000 et met en place l'agriculture raisonnée. À quand les premières qualifications, me direz-vous?... On y travaille, mais nous avons quelques obstacles à résoudre avant."

CRÉER UN ORGANISME CERTIFICATEUR
À LA RÉUNION

Octroi (organisme certificateur de l'océan Indien) a été récemment créé et nous avons fortement soutenu sa mise en place depuis un an. Dès la mi-2005, Octroi devrait être agréé officiellement par le Cofrac et la Cnar et commencer son travail sur le terrain.

RÉSOLURE DES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES
À NOS RÉGIONS DE TYPE TROPICAL

Pour nos productions (ananas Victoria, letchis, mangues, choufoux, brèdes choux de Chine et bien d'autres) aucun produit phytosanitaire n'est homologué à ce jour. Alors,



ALAIN SABINE

Jean-Hugues Picard cultive notamment 10000 m² de tomates hors-sol dans les hauts de Saint-Pierre de la Réunion

depuis deux années, nous travaillons avec nos partenaires administratifs (SPV, Daf, DDCCRF) et techniques afin de trouver des solutions: mise en place d'usages mineurs, étude des bonnes pratiques culturales et expérimentations diverses. Concernant les déchets agricoles, nous n'avons pas, sur notre île, de filière prévue de traitement des déchets plastiques et des bidons usagers de produits phytosanitaires. Ceci est en voie de réalisation grâce à nos partenaires de la Chambre d'agriculture. Nos actions ont permis de réelles avancées au niveau des pratiques agricoles, notamment dans le secteur des fruits et légumes (actions fortes sur des bassins versants prioritaires avec la Diren, la SPV/Daf et le Conseil général). La filière « cannes à sucre », très importante à la Réunion, puisque couvrant environ 60 % des terres agricoles, se tourne vers l'agriculture raisonnée et 2005 sera peut-être le déclic...

Alors nous continuons notre travail, nous avançons doucement, à notre rythme et l'agriculture raisonnée réunionnaise est sur de bons rails.

Jean-Hugues Picard, président de Farre Réunion

Sia 2005 : Un grand cru pour l'agriculture raisonnée

Pendant dix jours, au Salon international de l'agriculture de la porte de Versailles, les manifestations se sont succédé sur le stand de Farre avec un seul objectif: créer l'événement pour faire découvrir les produits issus des exploitations qualifiées agriculture raisonnée.



CLAIRE CHAMBRÉ

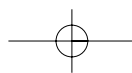
Antoine Herth, président de la CNAR, Christiane Lambert, présidente de Farre et le ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau dévoilent le panneau des exploitations qualifiées. Le ministre a confirmé le financement des mille premiers panneaux.

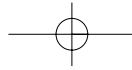
Actualités



CLAIRE CHAMBRÉ

Comment retenir l'attention d'un visiteur qui passe en moyenne 5 à 10 secondes par stand? Emmanuel Dalle, arboriculteur dans le Pas-de-Calais nous a aidés à trouver la réponse. En distribuant plus de 7000 pommes marquées "Farre", un grand nombre de visiteurs sont venus "croquer l'agriculture raisonnée" et même le président de la République a tenu à le féliciter.





Actualités



CLAIRE CHAMBRIER

Serge Le Pelletier, ministre de l'Écologie s'intéresse au principe de marquage des pommes Farre.

Lancement des panneaux qui seront apposés dans les exploitations qualifiées, publication du guide n° 2 *Farre / Référence Environnement*, dégustation des premiers produits issus de l'agriculture raisonnée, le stand Farre était à l'honneur cette année.

Une trentaine d'agriculteurs Farre se sont ainsi relayés tout au long de la semaine pour présenter leurs produits aux visiteurs et le résultat est plus que satisfaisant car en dégustant une pomme, un jus de fruit ou de l'huile d'olive, le visiteur s'interroge d'avantage sur les pratiques et perçoit mieux l'intérêt de la démarche agriculture raisonnée. Les hommes politiques ne s'y sont pas trompés et un grand nombre d'entre eux sont passés sur le stand pour manifester leur soutien aux agriculteurs du réseau.

Gilles Maréchal



CLAIRE CHAMBRIER

Bernard Guidez, secrétaire général de Farre présente les avancées de l'agriculture raisonnée au ministre des Affaires étrangères, **Michel Barnier**.

Trois questions à

Jean-Pierre Renaud,

Directeur environnement du groupe Danone.



DANONE

1 - En quoi la démarche Agriculture Raisonnée s'intègre-t-elle dans la stratégie de Danone?

Le groupe Danone agit pour réduire de manière durable l'impact sur l'environnement de chacune des étapes du cycle de vie de ses produits: de la meilleure gestion des intrants pour l'agriculture jusqu'au recyclage des emballages vides. Ainsi, la production laitière selon le référentiel français de l'agriculture raisonnée est totalement en phase avec l'engagement de Danone pour la promotion de l'agriculture durable. En outre elle rejoint les attentes du consommateur et du citoyen en matière de protection de l'environnement et de bien-être animal.

2 - Comment allez-vous encourager les 6000 producteurs qui livrent chez Danone à se qualifier AR?

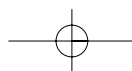
Progressivement depuis 2004, nous mettons en place des groupes d'éleveurs pilotes dans nos quatre principaux bassins de production en France. Chaque groupe est constitué d'une douzaine d'éleveurs volontaires pour aller à la qualification de leur exploitation. Ils sont animés conjointement par l'Institut de l'élevage et Danone France. En plus des prédiagnostics et du suivi des plans d'actions en vue de la qualification, une étude d'impact des pratiques agricoles est proposée à chaque éleveur: bilan des minéraux, bilan énergétique, impact des pratiques phytosanitaires. Début 2005 les trois premières exploitations

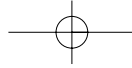
Danone ont été qualifiées. Elles étaient parmi les toutes premières exploitations laitières à décrocher la qualification. Le référentiel DQSE (Danone qualité sécurité environnement) que doivent respecter les éleveurs Danone est une priorité pour nous dans le monde entier. Il permet de sécuriser tous les aspects de la production laitière. De manière plus large, notre implication en France dans l'agriculture raisonnée doit nous permettre de sécuriser l'ensemble des pratiques agricoles des exploitations qui nous livrent leur lait.

3 - Comment se concrétise le partenariat entre Farre et Danone?

Le groupe Danone soutient les démarches d'agriculture durable dans tous les pays où il est présent et en assure la promotion au niveau mondial. Ainsi en France Danone est logiquement devenu partenaire de Farre en 2000. Outre le soutien financier aux activités générales de Farre, nous encourageons particulièrement les travaux visant à obtenir une équivalence entre les différents référentiels européens, ou ceux qui permettraient d'obtenir des avantages décisifs au profit des exploitations qualifiées.

Propos recueillis par **Gilles Maréchal**





Enquête

Raisonnement des pratiques en viticulture

Préserver les terroirs et la vigne



ITV

"Il y a au moins un référentiel par région", explique Joël Rochard, expert environnement à l'ITV.

La préservation du terroir et de la vigne constitue un des enjeux majeurs de l'agriculture raisonnée. La sensibilisation du monde viticole avec le raisonnement des pratiques date des années quatre-vingt-dix, lorsque le gouvernement a rendu obligatoire le traitement des effluents de cave. Parallèlement, les exploitants commençaient à rencontrer des problèmes de résistance à certains fongicides, ainsi que des demandes des marchés exports d'absence de résidus phytosanitaires dans les vins. L'OILB (Organisation internationale de la lutte biologique) a alors édité un cadre national de bonnes pratiques, de type label. Mais les organismes viticoles l'ont peu ap-

Parce que la vigne est une culture pérenne, que le raisin est directement transformé en produit consommé par le citoyen, la filière viticole a pris rapidement conscience de l'importance de l'agriculture raisonnée.



ITV

pliqué sur le terrain, à l'exception de l'association alsacienne Typhlo.

Limiter la consommation en eau

Néanmoins, ce cahier des charges a servi de base à de nombreuses démarches régionales et à l'Institut technique de la vigne, l'ITV, pour l'édition en 2000 du référentiel national sur la production intégrée de raisins. La démarche s'est ensuite prolongée en 2001 sur les pratiques œnologiques qui englobent le rejet des effluents ou encore la limitation de la consommation en eau. Du fait de la régionalisation de la filière viticole, ces lignes nationales ont été transcrites dans des cahiers des charges régionaux. "Aujourd'hui, il y a au moins un référentiel par région", explique Joël Rochard, expert environnement à l'ITV des démarches

complémentaires. Comment le référentiel agriculture raisonnée s'insère-t-il alors dans ces démarches? "Il approfondit leur formalisation. Il a également permis de disposer d'un cadre juridique, tout en restant un cahier des charges global pour l'exploitation. Avec les approches qui s'appuient sur les travaux de l'ITV, nous allons plus loin dans le volet technique pour coller aux exigences de la filière. Il y a une complémentarité". Complémentarité totale dans le cadre de l'initiative Terra Vitis où l'exploitant doit y associer la qualification agriculture raisonnée. Un groupe issu de l'OIV (Organisation internationale de la vigne et du vin), coordonné par Joël Rochard, travaille actuellement sur un cadre international à la viticulture durable.

Stéphanie Ayrault

La démarche Vitealys® a été mise en place en 1999 par des coopératives agricoles ayant une approche approfondie dans les services à la viticulture. Elle a pour objectif d'offrir aux producteurs de meilleures conditions de réussite, tant techniques, que commerciales ou économiques. À ce jour, la démarche compte environ 300 viticulteurs français.

Afin d'intégrer la réglementation sur l'agriculture raisonnée, le GIE VRC peut proposer aux vignerons intéressés, de coupler les démarches Vitealys® et qualification agriculture raisonnée et ainsi :

- de bénéficier de l'expérience acquise au travers de Vitealys® dans la mise en œuvre de viticulture raisonnée tout en évaluant les exigences supplémentaires du référentiel agriculture raisonnée,
- d'harmoniser les procédures de contrôle en proposant notamment un audit combiné pour les deux démarches,
- de proposer un coût global pour le vigneron qui tienne compte des synergies entre les deux démarches.

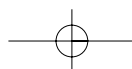
C.R.

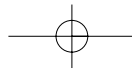
Contact: Sandrine Coste, GIE VRC, Tél.: 04 68 76 10 64, sandrinecoste@gie-vc.fr

Terra Vitis est né en 1998 et regroupe plus de 600 vignerons répartis sur 100 appellations (dont 88 AOC). La marque Terra Vitis cherche à répondre aux attentes des consommateurs tout en s'adaptant au contexte économique sujet à de fortes concurrences. L'objectif est d'avoir une approche viticole et œnologique raisonnées assurant la qualité du mode de production, du produit, la préservation du terroir, le respect de l'environnement et la protection du viticulteur. Afin d'être complémentaire et cohérent avec la démarche officielle de qualification agriculture raisonnée, à partir de 2007 la qualification sera un préalable à l'obtention de la marque Terra Vitis. À ce jour, plus de 200 viticulteurs ont réalisé un audit combiné (associant le respect du cahier des charges Terra Vitis et du référentiel agriculture raisonnée) par un organisme certificateur indépendant.



Contact: Jean-Henri Soumireu-Lartigue, Tél.: 04 74 02 22 34, jean-henri.soumireu@rhone.chambagri.fr





En direct

“À Valfrance, nous sommes convaincus, depuis longtemps, que « faire savoir notre savoir-faire » est une nécessité pour sécuriser nos clients, une opportunité pour améliorer

notre organisation et un devoir de transparence envers nos sociétaires. Après les certifications Iso 9000/14000 de l'outil industriel et AgriConfiance, base de notre contractualisation, le conseil d'administration a considéré que Valfrance devait aider ses sociétaires à intégrer dans leurs pratiques la notion de développement durable.

Pour ce faire le conseil d'administration de Valfrance a décidé de créer une véritable



dynamique pour aider et entraîner le maximum de ses sociétaires vers la qualification agriculture raisonnée.

En collaboration avec Farre, dont nous sommes adhérents depuis décembre 2004, et les Chambres d'agriculture de l'Oise et de Seine-et-Marne, nous avons constitué quinze

groupes d'échanges de dix à quinze participants, animés chacun par un administrateur et un responsable technico-commercial.

Les premiers groupes se sont déjà mis au travail et nous sommes convaincus que cette démarche collective permettra la qualification d'un grand nombre d'exploitations agricoles de notre bassin de production d'ici juin 2006.

Rémi Haquin
président de Valfrance

Valfrance et l'agriculture raisonnée en continuité avec la stratégie qualité

Échos



• L'association Consodurable, ici représentée par Arianne Vennin, devrait contribuer à valoriser l'image de l'agriculture raisonnée. Elle a reçu pour mission de l'État de soutenir les éco-produits. Bio, développement durable, commerce équitable mais aussi agriculture raisonnée.

• Les représentants d'EISA ont été reçus le 18 janvier, par M^{me} Fischer-Boel, commissaire européen pour l'Agriculture afin d'échanger sur les initiatives prises en matière de protection de l'environnement en agriculture. Elle a salué tous les efforts concourant à une meilleure généralisation des pratiques d'agriculture raisonnée.



• Christine Van Vooren, maraîchère à Lunel et membre de Farre a reçu le 1^{er} prix de la 4^e édition du trophée "Terre de Femmes" créé par la fondation Yves Rocher - Institut de France. Elle a créé l'association Graine de lune pour éduquer les enfants à l'environnement et au jardinage. De là est né le projet de créer un aménagement maraîcher en zone présaharienne au Maroc. Un jumelage est prévu avec les écoles de Lunel et Tiguit.

Ont participé au cahier de l'agriculture raisonnée :
l'équipe de Farre,
Claude Richard, Gilles Maréchal,
Claire Chambrier, Céline Bernardin
19 rue Jacques Bingen - 75017 Paris
Tél. : 01 46 22 09 20
Fax : 01 46 22 02 20
Site : www.farre.org

Baromètre de l'agriculture raisonnée



Suite à une convention signée entre le ministère de l'Agriculture (DGAL) et Farre, un baromètre de l'agriculture raisonnée vient d'être institué chaque trimestre. Un rendez-vous à ne pas manquer en fin de ce cahier.

Élaboré à partir de toutes les informations issues des organismes certificateurs qui réalisent les qualifications des exploitations, ce baromètre permettra de préciser le nombre de qualifications par département, par région et au niveau national. Il indiquera également les types de production concernés par la qualification.

Répartition des 650 exploitations agricoles qualifiées au titre de l'agriculture raisonnée

Agriculture Raisonnée



Le baromètre de l'agriculture raisonnée sera publié sur le site de Farre : www.farre.org au début du mois d'avril.

G.M.

